Département du Calvados
COMMUNE de LION-sur-MER (14780)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi dix-huit mars, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 14/03/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 17 *Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY, Edith ABDESLAM*
Votants : 17
Absents excusés : 2 *Florent PREVOST Isabelle TALARD*
Secrétaire de séance : *Patricia ROSALIE*

Objet : CU CAEN LA MER - Adhésion au service commun efficacité énergétique des bâtiments publics de la ville de Lion-sur-Mer

La commune souhaite adhérer au service commun pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics.
A partir de 2024 et pour la période d'engagement de 4 ans à venir, la commune demande que le service commun assure les missions mentionnées dans l'annexe à cette délibération.
Selon le barème figurant dans la convention d'adhésion au service commun, la cotisation annuelle s'établira à 1533€ / an sur 4 ans (révisable - L'ensemble des coûts est actualisé chaque année au taux de 1.1 % tenant compte de l'évolution du coût du personnel (Glissement vieillesse technicité) et des charges de fonctionnement.)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, soit 17 pour, le conseil municipal :

- DÉCIDE d'adhérer au service commun pour l'Efficacité énergétique des bâtiments publics,
- APPROUVE les termes de la convention d'adhésion annexée à cette délibération,
- AUTORISE le maire ou son représentant à signer cette convention avec la Communauté urbaine de Caen la mer ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

P.J. Convention

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT

MAIRIE DE LION-SUR-MER (Calvados)

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240318-COM2024-3-2-5-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024